

Fribourg, le 13 mars 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Sur décision du Conseil d'État, les **écoles du canton de Fribourg seront fermées dès le lundi 16 mars 2020 jusqu'au 30 avril inclus**. Il s'agit de contribuer ainsi à la limitation de la progression du Coronavirus pour éviter une surcharge du système sanitaire du canton.

Les enseignantes de Flos Carmeli prendront toutes les dispositions possibles afin que les élèves puissent poursuivre leurs apprentissages à distance. Des informations pratiques seront communiquées aux parents dans le courant de la semaine prochaine.

Les écoles seront autorisées à accueillir les enfants des personnels dont l'activité est indispensable à la gestion de la crise, à savoir, le personnel médical et hospitalier, le personnel des EMS, des institutions spécialisées et de la protection de la population (les feux bleus). Un même programme que pour les élèves restant à domicile sera organisé.

Malgré le contexte difficile, tout sera mis en œuvre pour que le cursus des élèves se poursuive dans de bonnes conditions.

Pour faire parvenir des activités scolaires à votre enfant, nous vous remercions de communiquer une adresse mail à l'enseignante de votre enfant.

Chacun-e est appelé à agir au mieux pour préserver les personnes les plus vulnérables : les élèves ne sont pas en congé. Ils sont priés de limiter leurs contacts sociaux et de rester, de préférence, à la maison.

Des informations complémentaires quant à l'organisation mise en place par les écoles seront communiquées la semaine prochaine.

Si d'ici là vous avez besoin de nous contacter, vous pouvez appeler le 078.830.40.10.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Comité de direction de Flos Carmeli